

# Idées clés, notes de lecture - consultation pour le thème 17 octobre 2020

## Forum du refus de la misère

### Sommaire

1. Participation.....	p.1
2. Le dialogue est un élément transversal pour les deux thèmes.....	p.1
2.1 : Le dialogue, un préalable à la justice, à l'accès aux droits.....	p.1
2.2 : Le dialogue inclusif, c'est quoi ? Quelles en sont les conditions ?.....	p.2
2.3 : L'action est essentielle.....	p.2
2.4 : Le dialogue est aussi une action concrète.....	p.2
Encadré : Liens entre dialogue et conjoncture dans les pays.....	p.3
3. La responsabilité de chacun est d'être dans la durée.....	p.3
4. Justice sociale et justice environnementale.....	p.4
4.1 : Interdépendance, complémentarité entre les deux termes.....	p.4
4.2 : Nous développons des actions.....	p.4
4.3 : Les plus pauvres vivent des injustices et stigmatisations.....	p.5
4.4 : Influence du monde économique et financier.....	p.5
4.5 : Liens avec les Objectifs de développement durable.....	p.5
5. Intitulé, formulation du thème.....	p.6
5.1 : Quelques propositions de reformulation.....	p.6
5.2 : Autres remarques concernant les thèmes.....	p.6

## 1. PARTICIPATION

*Thème I : Bâtir le monde que nous voulons par un dialogue inclusif*

*Thème II : Façonner un monde sans pauvreté par une justice sociale et environnementale pour tous*

Nous avons lancé fin janvier une consultation en demandant aux équipes d'ATD Quart Monde, amis correspondants du Forum, et membres du Comité international 17 octobre de choisir entre ces deux thèmes celui qui est le plus proche de leur réalité.

Nous avons ainsi reçu 76 retours au total, 27 pour le thème I et 46 pour le thème II. Trois n'ont pas choisi. Ces contributions représentent 36 pays (voir en annexe)

## 2. LE DIALOGUE EST UN ÉLÉMENT TRANSVERSAL POUR LES DEUX THÈMES

### 2.1 Le dialogue, un préalable à la justice, à l'accès aux droits

*Bien des personnes ont relevé le fait que le thème portant sur le dialogue doit obligatoirement faire partie du thème sur justice sociale et environnementale.*

« Nos réflexions sur la justice sociale et environnementale peuvent entrer et contribuer au vaste débat à l'échelle planétaire visé dans le cadre de la campagne ONU@75. Notre apport sera utile car concret. » (Janet Nelson, ATD représentation à ONU Geneva)

« Avec la notion de dialogue dans le thème 1, les enjeux du thème 2 seront intégrés, tels que l'environnement et le changement climatique, et davantage les objectifs de développement durable. » (Josephine Alumanah, Comité international 17 octobre, Nigeria)

« Quand la justice sera présente et l'environnement amélioré, alors il n'y aura plus de pauvreté. » (ATD Tanzanie)

« Les plus pauvres sont trop souvent exclus des décisions dont ils deviennent victimes. Le thème de l'environnement ne fait pas exception. Si le Mouvement entre dans ce dialogue, les voix des plus pauvres arriveront avec plus de force aux personnes qui ne connaissent pas la pauvreté extrême. » (ATD Haïti)

## **2.2 Le dialogue inclusif, c'est quoi ? Quelles en sont les conditions ?**

*Beaucoup ont exprimé avec leurs propres mots ce qu'elles mettent sous les termes de « dialogue inclusif ».*

Ici, un texte créé à partir de mots lus dans les contributions : *« Le dialogue inclusif, c'est s'approcher les uns des autres, en particulier des personnes dans la misère, c'est échanger, et mettre tout le monde autour de la table, sans ne laisser personne de côté. C'est un outil pour mobiliser, il n'y a pas de justice sans lui. S'il est inclusif, c'est qu'il est franc. Il est nécessaire que l'on instaure un mécanisme permanent pour qu'il soit effectif. Il permet la citoyenneté positive, amène de la cohérence, permet des prises de décisions communes. Il élargit les champs d'horizon de chacun, et offre un espace de sécurité. Il contribue à la paix. Il construit du lien social. Celui-ci permet de comprendre ensemble et d'agir ensemble, de proposer les solutions aux problèmes que nous rencontrons au quotidien. C'est un défi. »*

« Quand les personnes vulnérables se parlent, discutent de leur état de vie, ils s'engagent facilement dans la lutte contre la pauvreté à travers des actions concrètes. » (Réseau d'Action et Paix, RDC)

« Il est très urgent de questionner les formes de concertations et d'échanges mis en œuvre par les nations. Le dialogue est un vecteur de la démocratie pratique, active, favorisant l'implication de toutes les parties prenantes dans la construction du développement. » (Association des Jeunes Entrepreneurs de Bonassama, Cameroun)

## **2.3 L'action est essentielle**

« Les dialogues peuvent toujours continuer, la tâche la plus importante est de relever nos manches et de se salir les mains, ce qui est rarement fait, car discuter ne finit jamais. C'est l'action qui est la plus nécessaire. » (Michael Hubert, Inde)

## **2.4 Le dialogue est aussi une action concrète**

« Nous avons des exemples concrets de dialogue : Par exemple, dans le cadre de l'élaboration des rapports avec le service de lutte contre la pauvreté. Ou celui de l'Agora où des familles dialoguent avec des professionnels dans le cadre de l'administration de l'aide à la jeunesse » ATD Belgique

« En Bolivie, nous connaissons aussi l'exclusion dans les dialogues, la pauvreté continue. Les décisions sont toujours prises par des professionnels, mais un dialogue plus inclusif, qui prendrait en compte les personnes que les décisions concernent, permettrait d'obtenir une plus grande cohérence. C'est une véritable reconnaissance de tous, d'inclure et de travailler avec tout le monde. Notre centre d'action est l'Université populaire, qui peut nous permettre de créer des espaces de dialogue et d'écoute qui pourront être transférés dans d'autres espaces, de l'école au gouvernement. » (ATD Bolivie)

« Nous essayons de donner une voix aux personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté, en chantant. La chorale est accessible à tous. Elles peuvent s'exprimer dans un environnement non menaçant, et peuvent se sentir comme tout le monde à ce moment-là. » (Anne-Mie De Bosscher, Belgique)

« L'année dernière, nous souhaitions avec une autre organisation, d'amener des professionnels et des décideurs politiques dans un des bidonvilles que nous connaissons, et avoir un dialogue véritable et pacifique avec ses habitants, et nous n'avons pas réussi. Ce sera notre objectif pour cette année". (Martin Kalisa, ATD Kenya)

### **Lien entre dialogue et conjoncture dans les pays**

*Nous avons remarqué que dans les pays où il y a des conflits politiques, sociaux, intercommunautaires, les personnes ont souligné l'importance du dialogue.*

Burkina Faso : « La plus grande menace à laquelle l'humanité et celle africaine en particulier est confrontée est les conflits intercommunautaires, véritable source d'instabilité et de vecteur pour le développement du terrorisme. Seul un véritable dialogue inclusif peut contribuer à réduire considérablement les conflits sociaux. Nous voulons bâtir un monde de paix et de stabilité, alors nous devons instaurer un mécanisme permanent de dialogue inclusif. » (SEEPAT, Sauvons l'Eau et l'Environnement, Burkina Faso)

Bolivie : « C'est un sujet absolument en lien avec la réalité que nous vivons en Bolivie. C'est une constante préoccupation pour toutes les personnes autour de la table. » (ATD, Bolivie)

Sud-Est de l'Europe : « Nous souhaitons soutenir la mobilisation d'autres groupes en leur proposant un ou deux gestes symboliques et simples, dans un contexte politique complexe, tendu et parfois même risqué. » Benoît et Véronique Reboul-Salze, Sud-Est de l'Europe)

Haïti : « Les multiples exemples d'échecs de cet outil (du dialogue) aux plus hauts niveaux des discussions mondiales justifient mon attitude dubitative. De plus présentement mon pays vit une crise profonde de communication. Certains proposent un dialogue conjoncturel en vue d'apporter des solutions ponctuelles à la crise socio-économique. Ce dialogue tourne en rond. En 3 ans nous avons eu 3 premiers ministres. Nous n'avons plus de Parlement. D'autres comme moi, au travers d'une organisation de la société civile, en appellent plutôt à un Grand Congrès de l'entente inter haïtienne, initiative qui aura pour effet de décider de manière participative sur les positions à prendre sur les grands dossiers de la nation comme ceux de la justice sociale et de l'environnement. » (Florence Elie, Comité international 17 octobre, Haïti)

### **3. LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN EST D'ÊTRE DANS LA DURÉE**

*Le mot de responsabilité est surtout revenu en regard du thème portant sur le dialogue inclusif. Mais aussi dans les contributions sur la justice sociale et environnementale.*

« Le dialogue est primordial dans la vie de la communauté, car tout homme est responsable de bâtir son monde (voisinage, entourage...). Tout le monde y compris les pauvres ou les sans voix ont le droit de s'exprimer et ainsi pouvoir prendre leurs responsabilités pour bâtir un monde voulu. » (Mme Consolate Nsabyumva, Burundi)

« Tout le monde est partie prenante et partage également la responsabilité qui aboutirait à la réalisation des objectifs. (= bâtir le monde que nous voulons) » (Mr Neabei Toah, Liberia)

« La pauvreté est une question d'équité, car l'implication de tout un chacun permettra de sortir ensemble du phénomène de pauvreté. » (Arouna Gbetnkom, Cameroun)

Nous ne résistons pas à soulever le rapport entre ce que ces personnes relèvent et le court chapitre sur la responsabilité, un besoin vital de l'âme, dans le livre de Simone Weil, «L'Enracinement, prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain », publié pour la première fois en 1949. *Voici l'extrait du texte, que l'on peut retrouver aussi dans le numéro 204, d'avril 2007 de la [Revue Quart Monde](#) : « L'initiative et la responsabilité, le sentiment d'être utile et même indispensable, sont des besoins vitaux de l'âme humaine. La privation complète à cet égard est le cas du chômeur, même s'il est secouru de manière à pouvoir manger, s'habiller et se loger. Il n'est rien dans la vie économique, et le bulletin de vote qui constitue sa part dans la vie politique n'a pas de sens pour lui. Le manœuvre est dans une situation à peine meilleure. La satisfaction de ce besoin exige qu'un homme ait à prendre souvent des décisions dans les problèmes, grands ou petits, affectant des intérêts étrangers aux siens propres, mais envers lesquels il se sent engagé. [...] Toute collectivité, de quelque espèce qu'elle soit, qui ne fournit pas ces satisfactions à ses membres, est tarée et doit être transformée. »*

## **4. JUSTICE SOCIALE ET JUSTICE ENVIRONNEMENTALE**

### **4.1 Interdépendance, complémentarité entre les deux termes**

*Beaucoup de contributions relèvent et affirment l'existence de liens entre justice sociale et environnementale. Mais il faut les travailler, les faire dialoguer pour bien les dévoiler, les démontrer, les concilier. C'est important que le 17 octobre puisse renforcer cette prise de conscience mondiale.*

« Nous expérimentons l'urgence d'une « écologie de la vie quotidienne » (Pape François). Nous affichons une volonté de considérer les pauvres eux-mêmes comme acteurs dans les décisions concernant l'environnement et l'utilisation des ressources naturelles. » (Jean Bosco, Fondation Concordia-Ineza, Rwanda)

« J'ai l'impression qu'il nous manque des histoires qui montrent le lien. Nous devons plus montrer comment les personnes en situation de pauvreté sont affectées, et montrer comment elles contribuent à un environnement plus sain. » (Susie Devins, ATD Amérique du Nord)

« Les personnes les plus défavorisées ne doivent pas être les victimes collatérales de mesures prises pour lutter contre les changements environnementaux et climatiques. Au contraire, elles peuvent être une source de proposition pour faire de cette transition une opportunité d'améliorer les conditions d'existence pour tous. » (Collectif 17 octobre France).

« Les plus pauvres sont les premiers concernés et il y a urgence à faire entendre, notamment à tous les jeunes qui s'engagent dans la lutte contre le réchauffement climatique, qu'elle doit être tournée vers la lutte pour l'élimination de la grande pauvreté. » (ATD Haïti)

### **4.2 Nous développons des actions**

« Cela me fait penser à toutes ces familles de l'Est de la RD Congo dont les maisons sont victimes de glissements de terrain ou d'inondations. Elles manquent souvent de moyens financiers et matériels. Façonner un monde sans pauvreté passe aussi par cette solidarité des enfants et des familles qui initient des actions de solidarité pour réparer la maison d'une famille, pour refaire le mur de soutènement de fortune, pour creuser la canalisation sur l'avenue afin que les eaux de pluie n'emportent pas les personnes et les biens sur leur passage. C'est aussi agir comme ces familles du village Isampulu à Kinshasa (avec l'association CADF) qui se soutiennent pour construire leurs maisons sur pilotis en vue d'éviter inondations et maladies. Ce thème implique donc une solidarité non seulement entre personnes en grande pauvreté mais aussi envers elles. » Justin Byamungu (Comité international 17 octobre, RDC)

« Je suis handicapé moi-même et je vis en milieu rural. Depuis 2007 je me bats pour promouvoir des activités génératrices de revenus pouvant permettre aux handicapés de s'insérer dans le circuit économique et social du pays. Pour y parvenir, j'ai créé une savonnerie artisanale, une unité de production d'huile de palme, un moulin pour écraser le manioc. » (Dieudonné Mengela, Cameroun)

« La plupart des projets que nous soutenons sont liés aux questions environnementales. Nous cherchons à faire en sorte que les plus touchés et les plus vulnérables soient les protagonistes du changement. Dans l'un de nos derniers projets, nous avons travaillé avec Caritas et les femmes recycleuses d'une coopérative à Cordoba, sur le recyclage du plastique. Un projet mené par une professeur de l'université technologique, spécialiste de la chimie et du recyclage des plastiques. » (Cecilia Losano, Argentine)

« Dans un contexte de lutte contre la pauvreté et en particulier la pauvreté énergétique, nous travaillons à développer et à promouvoir l'économie circulaire » (Habitat for Humanity, Pologne)

### **4.3 Les plus pauvres vivent des injustices**

*Il nous paraît important que la note conceptuelle mentionne la stigmatisation que peuvent vivre les personnes dans la pauvreté.*

« Il y a une stigmatisation publique autour des personnes en pauvreté qui, en raison de l'utilisation de matériaux de chauffage qui ne sont pas écologiques, les accuse de contribuer de plus en plus à la pollution atmosphérique » (Maja Gerovska Mitev, Macédoine)

« La protection de notre environnement est un droit humain, qui va aussi de pair avec la justice sociale car les familles vivant dans la pauvreté ne sont pas prises en compte dans l'avancement et le dialogue autour du changement climatique. » (ATD Maurice)

« Le changement climatique fait que les uns demeurent pauvres et les autres se développent à la vitesse de croisière. Promouvoir les enjeux de la justice de genre serait un élément d'un développement sans précédent afin de réaliser la justice sociale. » (Arsène Basobe, Monde des Vulnérables Actifs, RDC)

« Dans les populations paysannes de Katanda, nulle n'ignore l'extrême pauvreté. Par manque d'eau potable ce mois de février nous avons perdu une jeune femme et un jeune homme, tués par des crocodiles pendant qu'ils allaient puiser l'eau à la rivière Lubilanji. » (Jean Mulowayi Mambula, CDT, RDC)

« Je vois la fumée dans les quartiers que les enfants sont obligés de respirer, l'environnement défavorable où les plus pauvres sont obligés de vivre. » (ATD Haïti)

### **4.4 Influence du monde économique et financier**

*Plusieurs contributions montrent l'interdépendance de l'environnement et du social avec l'économie mondialisée, le contrôle par les grandes entreprises et les intérêts des investisseurs (pe exploitation à outrance des ressources naturelles), le consumérisme, l'industrie, la technologie.*

« Les inventions technologiques et industrielles ne doivent pas continuer à détruire l'environnement et appauvrir la population davantage. Faisons de la technologie un usage pour l'environnement et le bien de tous, et pas un usage malade. » (Christian Rhugwasanye, ATD Burundi)

« Les populations autochtones tirent l'essentiel de leur survie dans les ressources naturelles, source de revenus, alimentation, énergie, habitation, soins de santé, etc. Les pays les plus avancés qui ont déjà tiré profit de leurs ressources naturelles en mettant en péril le climat imposent aux pays pauvres de ne pas exploiter leurs richesses naturelles forestières, dans le but de lutter contre le changement climatique. » (Dieudy Makano, CADF, RDC)

« Ces dernières décennies ont vu se développer de nombreuses attaques contre la démocratie et les droits de l'homme. Les gouvernements sont élus 'démocratiquement' mais sont de plus en plus contrôlés par les grandes entreprises et par les intérêts des investisseurs. » (Aye Aye Win, Comité international 17 octobre, Myanmar)

« Le monde a connu ces dernières décennies un processus de développement sans précédent, se traduisant par des progrès technologiques, cependant le quart de la population mondiale reste pauvre, principalement dans les pays à revenu faible notamment l'Afrique. » (Manal Ladraa et Azzedine Daid, Algérie)

### **4.5 Lien avec les Objectifs de Développement Durable**

*Dans leurs contributions, 10 personnes ont relevé un lien avec les ODDs et l'agenda 2030*

« La question des droits fondamentaux doit pouvoir être liée aux ODDs qui font parfaitement le lien entre développement humain et environnement. Entre l'ODD 1 (éliminer la pauvreté) et l'ODD 17 (partenariat avec les plus pauvres et partenariat mondial), ce dernier proposant une méthodologie... celle de la coopération ! » (Lise Schaffhauser, UNAPP, Collectif 17oct France)

## **5. INTITULÉ – FORMULATION DU THÈME**

### **5.1 Quelques reformulations, propositions**

« Pas de justice environnementale et sociale sans dialogue inclusif » (Crispin Nkonzi, RDC)

« Respecter l'environnement tout en respectant les droits de tous » (Hugues de Courtivron, France)

« Bâtir un monde de justice sociale et environnementale pour tous » (Janet Nelson, Etats-Unis)

« La protection de l'environnement et la lutte contre la pauvreté vont de pair pour un avenir durable » (Manal Ladraa et Azzedine Daid, Algérie)

### **5.2 Autres remarques concernant les thèmes**

Pauvreté : « La formulation du thème 1 a été questionnée. Et plusieurs d'entre nous ne s'y retrouvent pas, d'abord parce qu'aucune référence n'a été faite à la grande pauvreté. »

Inclusion, dans quoi ? : « Je n'aime pas trop le terme inclusion, c'est comme s'il y en a qui font bien les choses, et les autres qui doivent s'inclure, pour moi c'est mieux « penser et réfléchir ensemble »

Bâtir : « J'aurais aimé trouver le mot 'Bâtir' à la place de 'façonner', car l'action de bâtir engage plus les peuples à mon point de vue. » « Le mot 'Bâtir' est couramment utilisé dans la vie de tous les jours par des personnes que nous rencontrons. »

Justice environnementale : la note explicative devrait expliquer ce qu'est la "justice environnementale". Est-ce que c'est un comportement juste qu'on doit à l'environnement et qui est nécessaire pour préserver un environnement vivable ? C'est juste une question d'équilibre, une menace de pollution ?

Avoir un thème court et clair : « Je pense que le message thématique doit être court et précis ». « Les deux propositions sont trop longues ».